

TABLE DES MATIÈRES

<i>Liste des abréviations utilisées</i>	ix
INTRODUCTION GÉNÉRALE	1
CHAPITRE 1. L'APPRÉHENSION DES TROUBLES MENTAUX PAR LE DROIT PÉNAL: UNE CONCEPTION RÉDUCTRICE	7
Section 1. Une qualification stricte de l'état mental au moment des faits reprochés	9
Section 2. Une appréciation discrétionnaire du tribunal suivant la nature de la prise en charge	15
<i>Sous-section 1. L'automatisme sans troubles mentaux: un acquittement pur et simple</i>	15
<i>Sous-section 2. La non-responsabilité criminelle pour cause de troubles mentaux: l'accès au système des commissions d'examen</i>	20
Section 3. L'inaptitude à subir son procès: un remède intérimaire	35
CHAPITRE 2. L'ÉTAT DE SANTÉ COMME FACTEUR D'ATTÉNUATION OU D'AGGRAVATION DES PEINES: UNE ARME À DOUBLE TRANCHANT	41
CHAPITRE 3. LA PRISE EN CHARGE DES PERSONNES SOUFFRANT DE TROUBLES MENTAUX PAR LES RÉSEAUX CORRECTIONNELS: DES COUPS D'ÉPÉE DANS L'EAU	59
Section 1. Le système correctionnel canadien (SCC): des conditions carcérales difficiles et contre-productives	60
<i>Sous-section 1. Beaucoup de discours, peu de résultats</i>	60

<i>Sous-section 2. D'un recours abusif à l'isolement préventif à la mise en place d'unités d'intervention structurée (UIS)</i>	73
<i>Sous-section 3. Un choc de cultures institutionnelles entre les milieux psychiatrique et correctionnel</i>	89
<i>Sous-section 4. La prévalence des troubles mentaux en milieu carcéral: une situation alarmante</i>	96
Section 2. Les Services correctionnels du Québec: un manque d'uniformité dans la prestation des soins de santé mentale	106
Section 3. De la prison à la communauté: une transition difficile et peu balisée	111
CHAPITRE 4. DES MESURES PARCELLAIRES TENDANT À CONCILIER LES IMPÉRATIFS DE TRAITEMENT ET DE SÉCURITÉ PUBLIQUE	119
Section 1. De la rue à la prison, il n'y a qu'un pas.	119
Section 2. Agir en amont: soutien aux interventions policières en situation de crise	130
Section 3. L'inaptitude à recevoir une sentence: un remède intérimaire.	139
Section 4. Les ordonnances de détention en milieu hospitalier pour les accusés condamnés à une peine d'emprisonnement: un carcan trop rigoriste	140
Section 5. L'institution des tribunaux spécialisés en santé mentale: une approche au potentiel limité	146
CHAPITRE 5. UNE SOLUTION DE RECHANGE PLUS ENGLOBANTE: LE POTENTIEL DES PEINES AVEC SURSIS	159
Section 1. Pour une approche humaniste du crime	160
Section 2. Élargissement des conditions d'accessibilité à l'emprisonnement avec sursis.	172
Section 3. La nécessité d'une ordonnance d'évaluation au stade présentenciel	176

Section 4. Une peine conditionnelle à la disponibilité des ressources communautaires	181
Section 5. <i>Quid</i> d'un manquement aux conditions d'un sursis?	181
Section 6. Les limitations du modèle	183
CONCLUSION	185
BIBLIOGRAPHIE	195
INDEX ANALYTIQUE	219